

## PARC NATIONAL DU NIOKOLO Koba (Sénégal)

### Principales pressions :

- Exploitation forestière
- Modification du milieu par les feux de brousse récurrents
- Pâturage
- braconnage

### Principales menaces :

- Modification du milieu
- Pression démographique
- Pollution

**Superficie :** 913 000 ha

**Catégorie IUCN :** II

**Label International :** Patrimoine Mondial, MAB

### 1- Contexte

Où en est-on ?

**Acte de création :** crée par décret en 1954

**Raisons de classement :** Conservation la grande et moyenne faune sahélo soudanienne

**Propriété foncier :** Etat

**Institution de Gestion :**

Direction des Parc Nationaux, Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature des Lacs Artificiels et des Bassins de rétention

**Projets en cours sur le bien naturel :**

Projet de recherche sur les babouins de Guinée en collaboration avec un centre de recherche Allemand en primatologie. Cependant le bien a connu de grands projets comme FAC FEM, Niokolo Badiar, AGIR dont les impacts sont mitigés.

**Limites du Bien Naturel :**

Les limites du parc ne sont pas bien connues par toutes les parties prenantes, car elles ne sont pas clairement matérialisées. Une matérialisation des limites par des bornes a été faite en 2002 mais elle n'est pas respectée par les communautés locales.

**Le règlement du bien naturel :** Le bien dispose d'un règlement intérieur mais son application n'est pas systématique à cause de l'intervention régulière des autorités politiques et religieuse pour faire libérer les contrevenants.

**L'application de la loi :**

Elle est faible du fait de la méconnaissance des textes par la plupart des agents qui sont nouveaux ainsi que par les communautés locales. En cas d'arrestation, le contrevenant

est traduit en justice conformément aux dispositions prévues dans le code forestier et le code de la chasse et de la protection de la nature.

**Inventaires des ressources :**

Les données d'inventaires disponibles datent de 2006 et elles ne sont pas exhaustives. Les données antérieures sont disponibles à la Direction des Parcs Nationaux (mais quasiment inaccessibles à cause de l'absence d'un bon système d'archivage) et à l'IRD.

### 2- Planification

A quoi veut-on arriver ?

**Objectifs actuels de gestion :**

- Conserver la biodiversité
- Asseoir un développement socio-économique durable à la périphérie de l'Aire Protégée

**Objectifs cités dans le plan de gestion :** pas de plan de gestion en cours. Le dernier plan de gestion date de 2002-2006 et n'a pas été réellement mis en œuvre.

**Configuration du bien naturel :**

La configuration de l'aire protégée n'est pas une contrainte significative à l'atteinte des objectifs majeurs de gestion, mais elle pourrait être améliorée.

**Plan de gestion :**

Il n'y a pas de plan de gestion en cours l'ancien PAG a été mis en œuvre partiellement par le programme AGIR qui a vu son financement bloqué.

**Plan de travail :**

Un plan de travail régulier existe, mais les activités (aménagement, surveillance, suivi écologique) ne sont pas contrôlées sur la base des objectifs de ce plan.

**Suivi-évaluation :**

Il existe un bureau suivi évaluation mais ne fait pas réellement du suivi-évaluation des activités planifié, car les indicateurs de suivi ne sont pas clairement définis.

### 3- Intrants

De quoi a-t-on besoin ?

**Moyens humains :** 121 permanents dont environ 100 sont répartis dans 18 postes de gardes et 3 contractuels. Le reste du personnel est basé à la Direction du parc situé à près de 80km du parc.

**Recherche :** Un seul projet de recherche est en cours et porte sur les babouins de Guinée en collaboration avec des chercheurs primatologues Allemands. Les résultats des recherches antérieures sont disponibles à l'IRD, Université de Dakar, mais elle n'ont pas été capitalisés et utilisés dans la gestion actuelle de l'AP.

**Moyens financiers :**

Le bien dispose d'un budget annuel de fonctionnement de 121 millions FCFA alloué par l'Etat. Mais ce budget ne prend pas en charge les activités importantes telles que l'aménagement et le suivi écologique.

**4- Processus de gestion**  
Comment s'y prend-on ?

**Gestion des ressources naturelles :**

Les pré-requis pour la gestion active d'écosystèmes sensibles, d'espèces et de valeurs culturelles ne sont que partiellement considérés.

**Gestion du personnel :**

La gestion du personnel est limitée à leur déploiement dans les postes de garde, brigades et le contrôle de leurs activités de patrouille mais leur efficacité n'est pas évaluée. Les profils du personnel sont divers (forestiers, agronomes, aménagistes, géographe, spécialiste de la faune, vétérinaires) mais leurs compétences ne sont pas utilisées à leur juste valeur.

**Gestion du budget :**

La gestion du budget n'est pas systématiquement évalué, il n'y a pas d'objectifs claires à atteindre pour ce budget qui ne sert qu'au fonctionnement du bien. L'exécution du plan de travail qui est le principal outil de planification n'est pas évalué non plus.

**Infrastructures et équipement :**

Les infrastructures et équipement sont vétustes et inadéquats : il existe un réseau de piste de près de 700 km dont une bonne partie n'est praticable qu'en saison sèche. Les miradors, gués et radiers sont mal entretenus.

**Education et sensibilisation :**

Depuis la fin des projets FAC FEM et Niokolo Badiar, il n'y a pas réellement eu de programme d'éducation environnementale, néanmoins des réunions de sensibilisation des populations locales sont périodiquement organisées.

**Interaction avec les utilisateurs des terroirs voisins (public et privé) :**

Il existe des protocoles entre les utilisateurs privés des sols environnants (ex : campement

du camp du lion hôtel simenti), mais le respect de ces protocoles n'est pas bien suivi.

**Place des communautés locales dans les prises de décision relatives à la gestion du bien :**

Les communautés locales sont souvent sollicitées lors des travaux d'aménagement (ouvertures des pistes) mais ne sont jamais impliquées dans la prise de décision de gestion du bien. Il existe un comité de gestion du parc qui regroupe toutes les parties prenantes mais il n'a jamais fonctionné.

**Tourisme**

Le bien est régulièrement fréquenté par les touristes mais il n'y a aucune stratégie de développement pour cette activité.

**5- Résultats**

Qu'a-t-on réalisé? qu'est ce qui a changé ?

**Accueil visiteurs :**

Il existe un hôtel (simenti) et trois campements (Wassadou, Dar salam, Camp du lion, Dialacoto) mais les infrastructures et la qualité du service ne sont pas à la hauteur des attentes des visiteurs à l'exception du campement de Wassadou.

**Droits et taxes :** Les droits et taxes sont perçus, mais sont reversés en intégralité au trésor public sans retour à l'aire protégée ou aux communautés locales. A l'exception des amendes infligées aux contrevenants dont 30% sont versés aux agents ayant effectué la saisie.

**Etats des lieux :** Une partie de la biodiversité et des valeurs écologiques et culturelles sont sévèrement dégradées. A l'exception de l'éléphant, les autres espèces animales peuvent être encore sauvegardées.

**Accès :** Il existe un système de surveillance du bien (patrouille régulière) mais, l'étendue du parc et les moyens de surveillance inadéquats ne permettent pas de maîtriser les pressions. L'accès au parc est facile par voie terrestre et par voie fluviale.

**Retombées économiques pour les communautés :** Les communautés locales ne tirent des ressources qu'à partir du guidage des touristes et par les emplois créés dans les centres d'accueil pour les touristes.